



RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DE SAINTE LUCIE

CRÉATION D'UN POSTE DE GARDE TECHNICIEN

Février 2012

▪ Contexte:

La réserve naturelle régionale de Sainte Lucie, située sur le littoral audois à Port la Nouvelle, a été créée en septembre 2009 par la Région Languedoc-Roussillon sur des terrains du Conservatoire du Littoral (ou Domaine public maritime attribué au Conservatoire du littoral). Elle couvre 825 ha, comprenant 3 grandes entités: une plage naturelle, d'anciens salins et une île calcaire forestière. Les enjeux diffèrent d'une entité à l'autre : les enjeux naturalistes se situent essentiellement sur la plage et dans les anciens salins, les enjeux d'accueil du public - liés à une fréquentation très importante dans la réserve - essentiellement sur l'île et sur la plage. Dans les salins, ils sont également d'ordre hydraulique puisqu'il s'agit d'adopter de nouvelles modalités de gestion hydraulique favorables à la biodiversité.

La réserve est gérée depuis le 1^{er} juin 2010 par deux co-gestionnaires, le Parc naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée et la commune de Port la Nouvelle. La répartition des tâches est établie sur la base d'une convention de gestion liant la Région LR, le Conservatoire du Littoral, le PNR et la Commune. Les grandes missions se répartissent comme suit :

Domaines d'intervention principalement pris en charge par le Parc

- Le Parc assure la coordination générale de la gestion administrative et technique ainsi que les missions scientifiques, l'amélioration des connaissances (études, suivis naturalistes, de fréquentation...), l'élaboration du plan de gestion, l'alimentation des bases de données, l'éducation à l'environnement.

Domaines d'intervention principalement pris en charge par la Commune

- La Commune réalise les travaux d'entretien forestier et hydraulique (pompes, ouvrages, digues), mise en place et entretien de la signalétique sur les sentiers et balisage, entretien des divers équipements.

Domaines d'intervention partagés entre le Parc et la Commune

- Les missions opérationnelles de protection et de gestion des espaces naturels, habitats et espèces sont partagées.

- En matière d'accueil du public et de surveillance, le Parc porte les études d'organisation de la fréquentation et de valorisation des patrimoines, l'information à la maison éclusière en été (équipement du Parc voué à l'accueil du public), la mise en place de programmes d'éducation à l'environnement, de sensibilisation et de découverte, une partie de la surveillance avec un garde du littoral et à terme avec le garde technicien de la réserve. La Commune assure l'accueil sur site et la surveillance les week-ends et jours fériés durant l'année, et tout l'été avec une équipe de saisonniers. La police municipale peut contribuer au dispositif de surveillance.

A l'heure actuelle une conservatrice salariée du Parc et un chargé de mission environnement de la mairie de Port la Nouvelle mettent en œuvre un document de gestion préparatoire (plan de gestion définitif prévu pour 2013), ce avec l'appui technique de l'équipe du Parc. Les moyens humains doivent être renforcés avec l'embauche d'un garde technicien à temps plein. Le poste est créé par le Parc naturel régional, établissement public administratif.

▪ Description du poste de garde technicien

Le poste correspond à la dénomination « garde technicien » du référentiel des métiers de l'ATEN (cf annexe).

Les missions générales du poste sont la gestion opérationnelle de la RNR, l'accueil et l'information du public, la surveillance de la réserve et, à terme, le commissionnement pour les missions de police de la nature.

Le garde technicien intervient sous la responsabilité de la conservatrice de la RNR et du Directeur du Parc hormis pour les missions de police de la nature qui se font sous l'autorité du Procureur de la République.

- Gestion opérationnelle de la RNR

- assurer la gestion technique de la réserve
- établir les cahiers des charges pour la consultation des entreprises lors de prestations de travaux externes (marchés publics) et veiller au bon déroulement des travaux
- suivre la réalisation des travaux, qu'ils soient réalisés en régie (contribution directe possible) ou sous traités : gestion des salins (modification du fonctionnement hydraulique, entretien des ouvrages hydrauliques, ...), de l'île (gestion forestière), aménagements pour l'accueil du public....
- identifier les actions de gestion nécessaires au bon fonctionnement de la réserve et établir les programmations techniques
- à terme encadrer un ou plusieurs agents techniques

- Suivis scientifiques et études

- contribuer aux suivis scientifiques et réaliser des inventaires de terrain
- assurer le suivi de la qualité des milieux (suivis physico-chimiques...) et participer aux suivis de fréquentation
- analyser les résultats des suivis de terrain et établir les rapports de bilan
- participer au suivi des différentes études réalisées sur la réserve

- Accueil et Surveillance :

- assurer une partie de l'accueil et de l'information du public, en lien avec le personnel saisonnier de la Commune et l'équipe du Parc
- assurer la surveillance de la RNR (le commissionnement et l'assermentation sont à prévoir sous 3 à 5 ans)

- Suivi administratif :

- rédiger les programmations annuelles, bilans d'activité et tâches administratives afférents à son activité
- contribuer à l'élaboration du plan de gestion de la réserve
- contribuer à l'alimentation des bases de données et SIG

Des pics d'activité sont à prévoir pouvant entraîner de fortes amplitudes des horaires de travail (week end et jours fériés).

▪ **Compétences requises**

- Expérience de quelques années en gestion d'espaces naturels
- Autonomie
- Sens du travail en équipe
- Capacités rédactionnelles
- Capacité à assurer des travaux légers de maintenance des équipements
- Encadrement de travaux en espaces naturels

Les compétences suivantes ne sont pas obligatoires mais pourront constituer un plus pour les candidatures :

- Hydraulique
 - Connaissance des milieux littoraux méditerranéens, de leur faune et de leur flore
 - Commissionnement police de la nature
 - Connaissance des systèmes d'information géographique
-
- Formation minimale de niveau BTS gestion des espaces naturels ou équivalent
 - Permis B

▪ **Conditions générales d'exercice**

- Poste de droit public : CDD de la fonction publique territoriale ou détachement
 - Poste sous la responsabilité de la conservatrice de la réserve naturelle et du Directeur du Parc naturel régional
 - Durée et type de contrat : CDD de 1 an renouvelable
 - Poste à pourvoir au 2^{ème} trimestre 2012
 - Poste basé dans les locaux administratifs du Parc (Sigean) ou dans les locaux du Parc voués à l'accueil du public (maison éclusière, Port la Nouvelle). Les activités de terrain s'exerceront sur le territoire de la RNR de Sainte Lucie à Port la Nouvelle
 - Salaire mensuel brut : selon grille
-
- Date de début du contrat : au plus tôt avril 2012, au plus tard juin 2012
 - Date limite de réponse : 02/03/2012
 - Période d'entretien: semaines 11 ou 12 2012

▪ **Candidature**

Veuillez adresser votre C.V. et lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Président du PNR sous pli cacheté:

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée
Domaine de Montplaisir
11 100 Narbonne

Contact :

Emmanuelle Romet, conservatrice de la RNR de Sainte Lucie : 04 68 42 66 59
ou standard du Parc : 04 68 42 23 70